



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Rhône

Enquête éco-construction

Bilan et résultats



Introduction

Lancée sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes en juin 2009 par le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Rhône-Alpes et en partenariat avec les organisations professionnelles CAPEB et FFB, cette enquête a pour objectif de recenser le profil des artisans du bâtiment impliqués dans l'éco-construction et d'identifier leurs besoins. Avec ce pool d'entreprises mieux connues, le réseau déclinera des actions adaptées pour informer les artisans du bâtiment sur les nouvelles techniques existantes ou à venir et les aider à mieux appréhender les mutations relatives à leur activité.

Sur le département du Rhône, 10 231 artisans officient dans le secteur de bâtiment, et 489 d'entre eux ont répondu au questionnaire de l'enquête. Ce taux de réponse satisfaisant de 4.8% permet de dégager des grandes tendances.

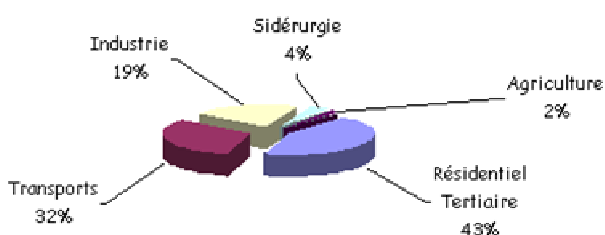
Cette synthèse résume les éléments de réponse pertinents rapportés par les entreprises qui ont répondu à l'enquête.

Cette action est soutenue par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, le Conseil Régional Rhône-Alpes et l'Europe

Contexte

La situation énergétique actuelle, caractérisée par l'appauvrissement des ressources fossiles, le dérèglement climatique en partie dû à l'émission de Gaz à Effet de Serre (GES), ainsi que le renforcement du concept de développement durable, a conduit depuis plusieurs années déjà, les décideurs de nombreux pays à réfléchir à nos modes de consommation et de production d'énergie. C'est dans ce contexte que la thématique de l'éco-construction (pourtant ancienne) est devenue incontournable dans l'exercice des métiers du bâtiment.

Part des secteurs dans la consommation énergétique, en France, en 2007



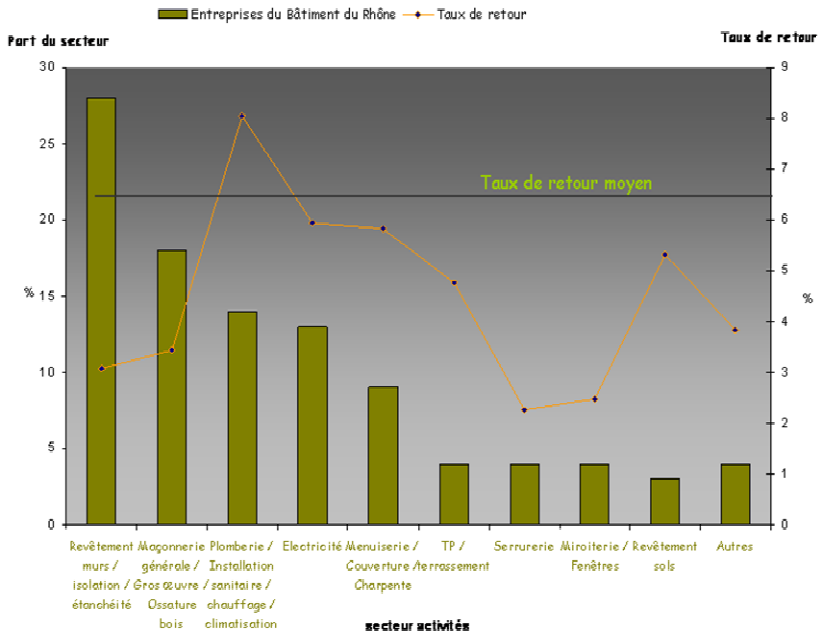
Le bâtiment constitue en France le secteur le plus énergétivore. Il est de ce fait directement concerné par l'évolution des politiques énergétiques. C'est pourquoi il est décrit dans le projet de loi Grenelle 1 comme « le chantier n°1 dans le cadre de la lutte contre le changement climatique ».

Qu'est-ce que l'éco-construction ?

L'éco-construction peut se définir par la prise en compte des thèmes environnementaux (pollution, eau, énergie, déchets, santé, paysage, ...) dans l'ensemble du cycle de vie d'un bâtiment. Par extension, on peut également parler d'éco-construction pour la rénovation, quand ces mêmes thèmes sont intégrés. Le but de l'éco-construction est de réduire l'impact d'un bâtiment sur son environnement depuis sa conception, jusqu'à sa fin de vie, tout en augmentant le confort de vie de ses habitants.

Typologie d'entreprises ayant répondu à l'enquête

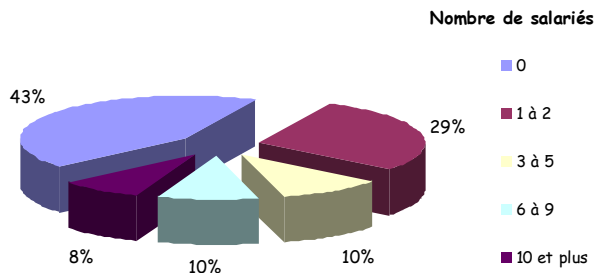
Les secteurs d'activité représentés



Les **plombiers, chauffagistes, installateurs d'équipements sanitaires ou de climatisation** ont abondamment répondu, avec un taux de retour de 8 %, à l'inverse du secteur de la **serrurerie** moins concerné.

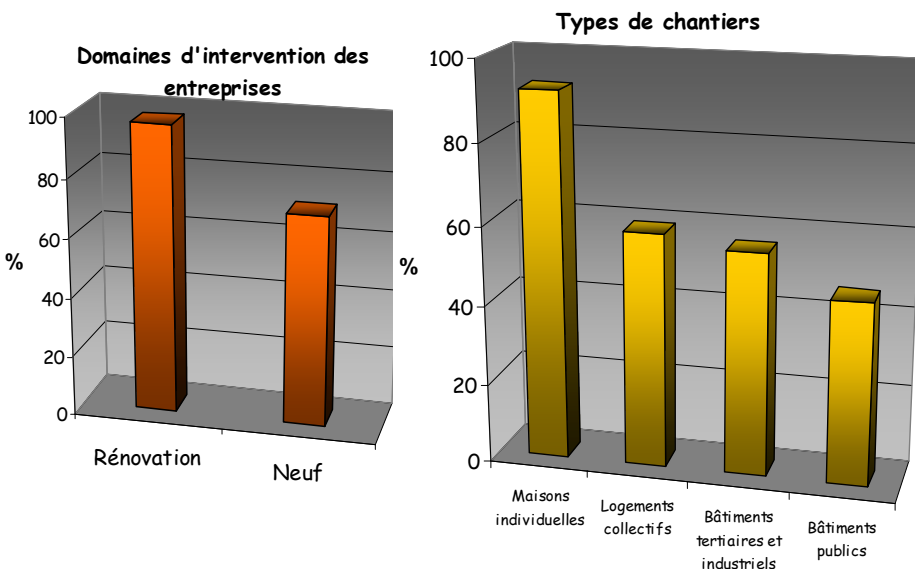
En revanche, les secteurs du **revêtement mural** et de la **maçonnerie générale** ont un taux de retour en dessous de la moyenne alors que ces corps de métiers sont totalement concernés par l'éco-construction et notamment pour la rénovation énergétique des bâtiments.

Le nombre de salariés



Les entreprises artisanales du bâtiment à **faible effectif**, qui sont les plus nombreuses.

Le type de chantier réalisé

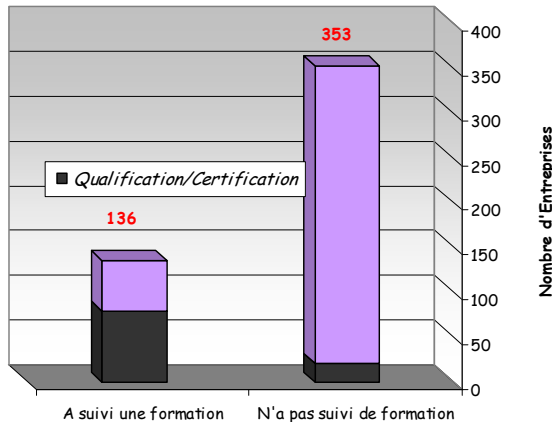


Ces entreprises travaillent presque toutes dans le secteur de la rénovation et 71 % d'entre elles travaillent sur de la construction neuve.

La plupart des entreprises qui ont répondu interviennent sur des maisons individuelles, tandis que 59 % d'entre elles interviennent sur des logements collectifs et seulement 46 % sur des bâtiments publics.

Positionnement de l'échantillon par rapport au marché de l'éco-construction

Les qualifications et les certifications, qu'en est-il de l'échantillon ?



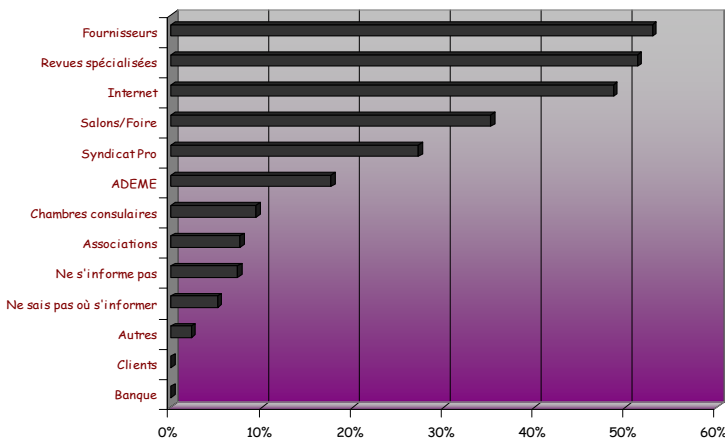
72% des entreprises questionnées n'ont suivi **aucune formation** en lien avec l'écoconstruction.

80% de ces entreprises n'ont ni **certification, ni qualification.**



Le type d'informations consultées

Vecteurs d'information utilisés

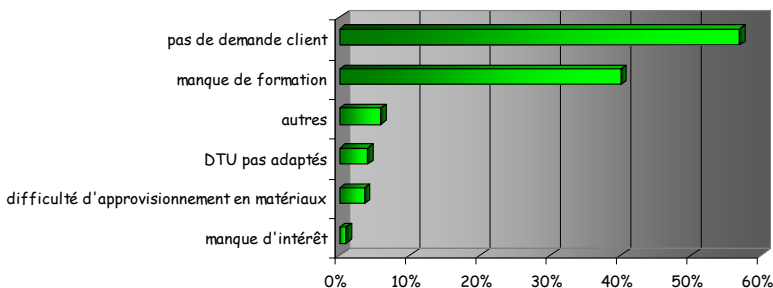


La majorité des entreprises cherche à **s'informer**, et le **relais fournisseur** reste le vecteur d'information le plus utilisé.

Cependant, **85%** d'entre elles **considèrent ne pas avoir les informations** et les conseils nécessaires sur l'éco-construction.

Les artisans non engagés dans l'éco-construction

Raisons évoquées

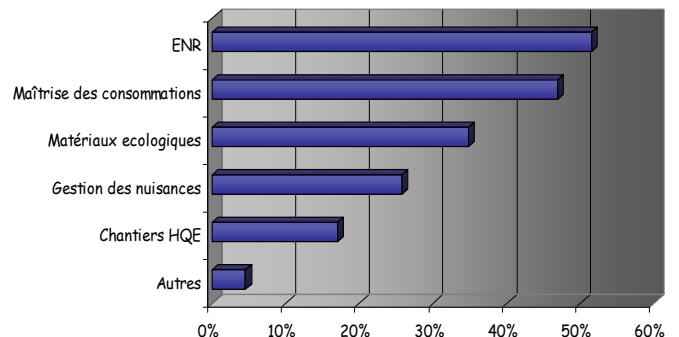


47% de l'échantillon ne se considère pas acteurs de l'écoconstruction.

Cependant, plus de **2/3** envisagent de se positionner sur ce marché.

Les artisans engagés dans l'éco-construction

Domaines d'intervention



53% des entreprises ayant répondu se considèrent acteurs de l'écoconstruction.

Et plus de la moitié de ces **53%** développent une activité en rapport avec les **énergies renouvelables (ENR)**.

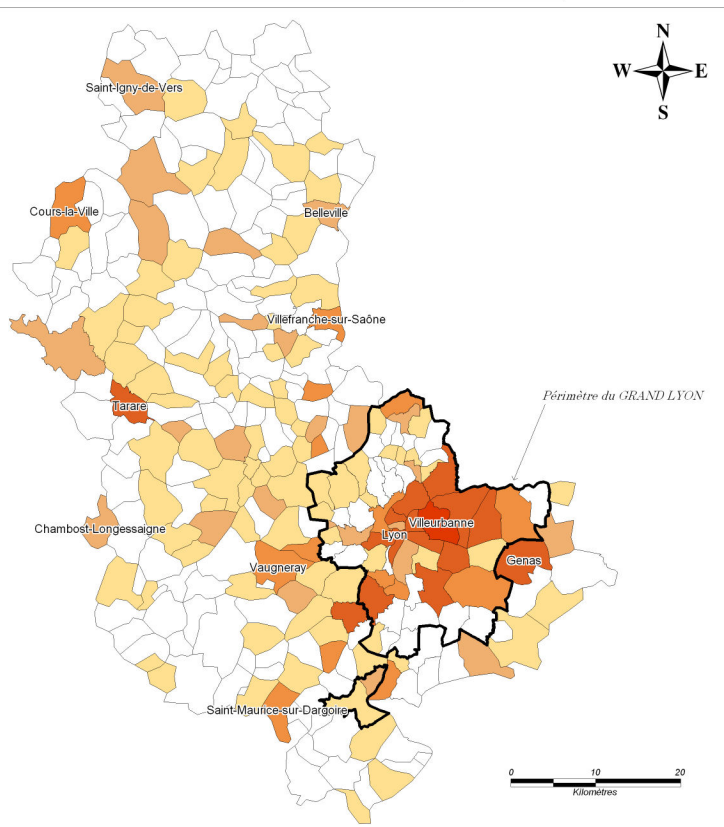
Les acteurs déclarés

Parmi les 489 artisans qui ont répondu à l'enquête, **264 (54 %)** se déclarent être **acteurs de l'éco-construction**. Pour plus de clarté dans l'analyse, nous les appellerons par la suite les « **acteurs déclarés** ».

Répartition territoriale

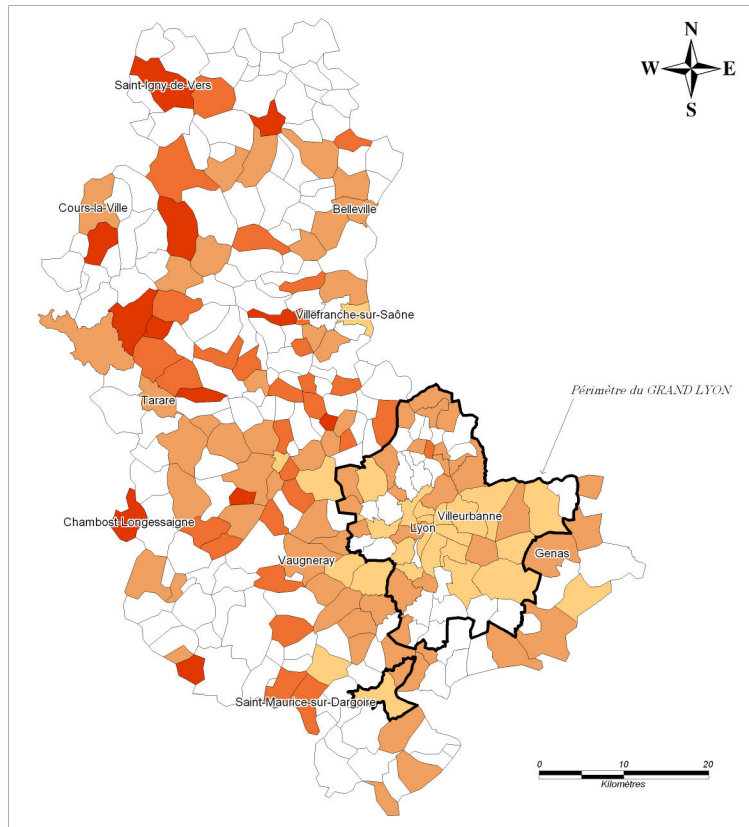
ARTISANS SE DÉCLARANT ACTEURS DE L'ÉCO-CONSTRUCTION

10	(1)
entre 4 et 7	(15)
3	(15)
2	(24)
1	(83)



PART DES ARTISANS SE DÉCLARANT ÉCO-CONSTRUCTEUR RAPPORTÉ AU NOMBRE D'ENTREPRISES ARTISANALES

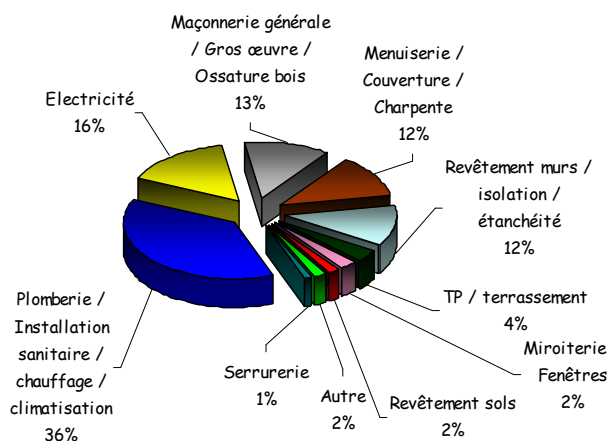
plus de 10%	(12)
entre 5% et 10%	(29)
entre 1% et 5%	(71)
entre 0 et 1%	(28)



Ils se répartissent sur l'ensemble du département avec une plus **grande concentration à Lyon, autour de Lyon et à Tarare**. Cette répartition est logique, car c'est dans ces secteurs que se situent le plus d'entreprises artisanales.

Avec le ratio nombre d'entreprises qui se déclarent actrices de l'éco-construction par rapport au nombre d'entreprises artisanales, les **acteurs déclarés** se répartissent alors **équitablement sur le territoire**.

Répartition sectorielle

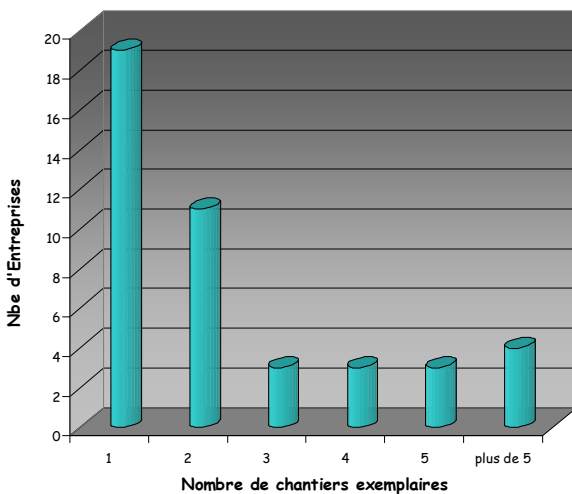
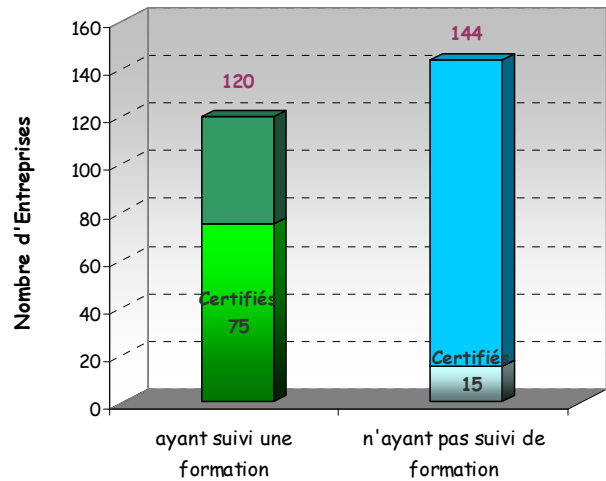
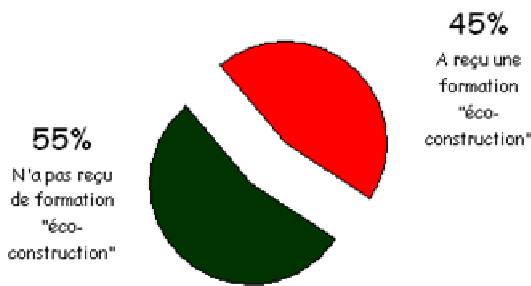


Parmi ces artisans il y'a une **grande proportion de plombier / chauffagiste / climatisation**, avec 36 % des entreprises qui appartiennent à ce secteur d'activité.

C'est aussi le secteur d'activité où la **mise en œuvre d'ENR** est la plus importante.

Leur proportion est encore bien plus importante que sur l'échantillon initial des entreprises qui ont répondu à l'enquête.

Niveau de formation et expérience opérationnelle

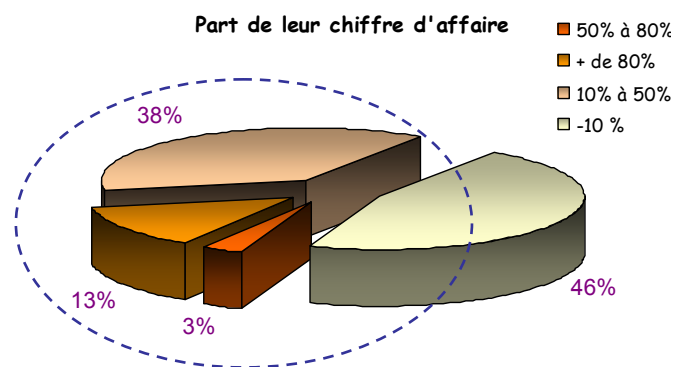
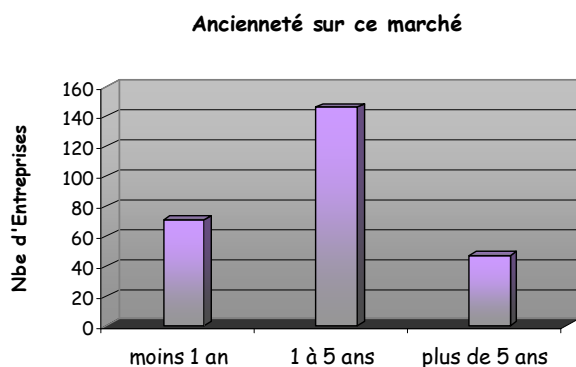


Presque la moitié des entreprises (45%) ont reçu une formation en lien avec l'éco-construction, et 30% de cette part ont suivi au moins 2 formations.

34% des acteurs déclarés annoncent détenir une certification/qualification.

16% sont déjà intervenus sur des chantiers exemplaires (HPE, HQE,...), dont 45% sur 1 chantier seulement.

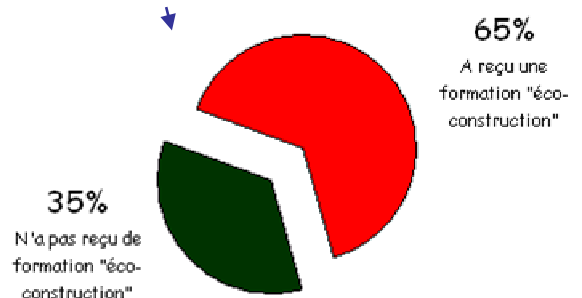
Niveau d'implication des acteurs déclarés dans l'éco-construction



Le marché de l'éco-construction est relativement jeune, comme le prouve la faible proportion d'entreprises « déclarées » depuis plus de 5 ans.

9% des 489 entreprises ayant répondu font plus de 50% de leur CA dans l'éco-construction, que nous appellerons les « acteurs confirmés ».

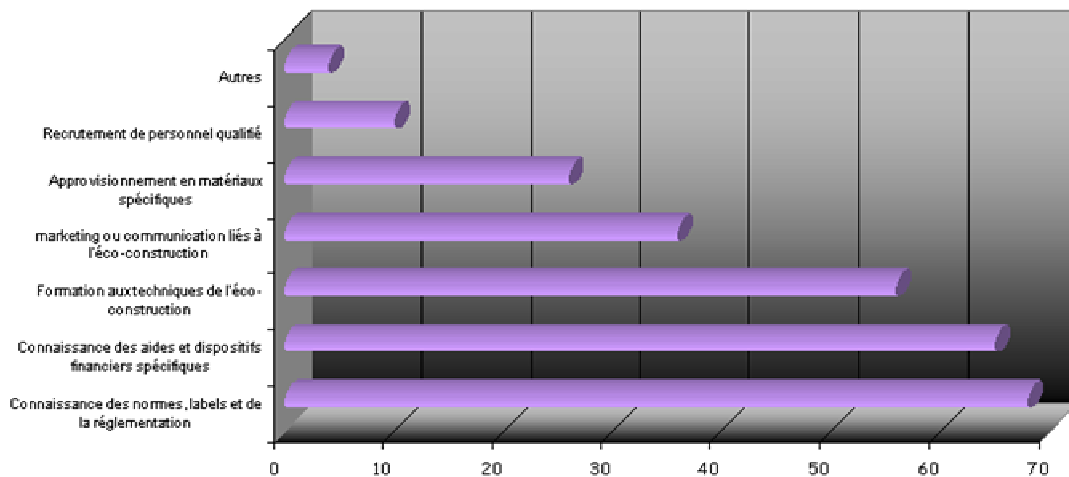
2/3 des acteurs confirmés ont reçu une formation en rapport avec l'éco-construction.



Besoin des entreprises sur l'éco-construction

Besoin en terme d'éco-construction

Pourcentage des entreprises ayant coché la case correspondante

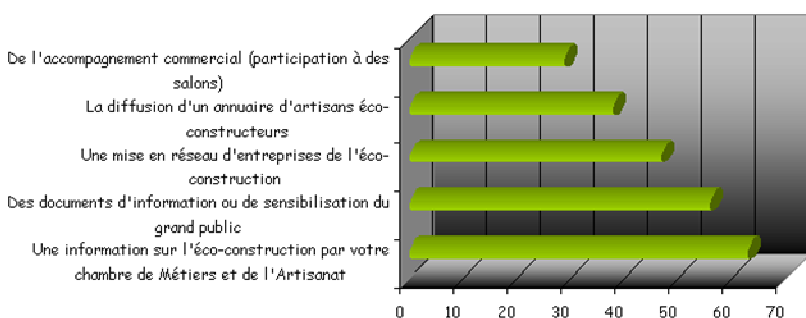


Une **forte** demande d'informations relatives aux normes, aux labels, à la réglementation, aux aides et aux dispositifs financiers **émerge**.

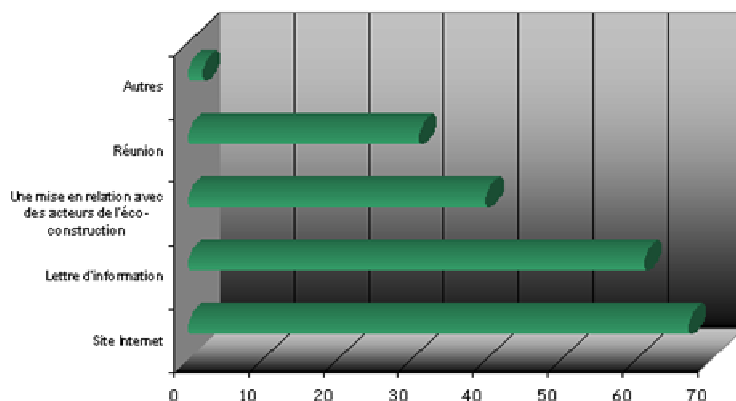
Il est intéressant de remarquer le **fort besoin de formations techniques sur l'éco-construction** (56 % des entreprises).

Moyens et outils « préférés » par les artisans

Pourcentage des entreprises ayant coché cette réponse



Pourcentage d'artisans ayant coché cette réponse



Le **besoin d'informations générales est confirmé** par le choix des artisans concernant les possibles outils à mettre en place. Toutefois une **proportion non négligeable** d'artisans est intéressée par d'autres formes d'outils, tel que le **groupement d'entreprise**, l'**accompagnement commercial**.

Pour **recevoir ces informations**, les artisans préfèrent pour la plupart **Internet** (pour 67 % d'entre eux) ou la **lettre d'information** (pour 61 % d'entre eux). Ces outils présentent aussi l'avantage de ne pas être trop contraignants pour les artisans. Il n'y a que 114 entreprises qui sont intéressées par la participation à des réunions.

Les acteurs déclarés

Les besoins des acteurs déclarés sont sensiblement les mêmes que ceux des entreprises qui ont répondu. Toutefois, ces derniers sont plus intéressés par **une mise en relation des entreprises de l'éco-construction**.

Les acteurs confirmés

Ce groupe restreint d'artisans (43 artisans), pour qui l'éco-construction représente plus de 50 % de leur chiffre d'affaires, présente l'intérêt d'avoir déjà, pour la plupart, les informations générales qui concernent l'éco-construction. En revanche ils sont **demandeurs d'outils de marketing et de communication** liés à l'éco-construction.

Conclusion

Seulement 16% des entreprises appartiennent à un réseau, qu'il soit :

- ⇒ Réseaux « informels »,
- ⇒ Organisations professionnelles,
- ⇒ Fournisseurs, distributeurs,
- ⇒ Associations.

70% souhaitent être officiellement reconnues comme actrices de l'éco-construction.
28% d'entre elles assurent avoir reçu une formation spécifique à l'éco-construction.
20% d'entre elles ont obtenu une certification relative à l'éco-construction

ET

86% des entreprises considèrent ne pas être informées de l'évolution de la réglementation et de la technicité.

Ce document est une synthèse de l'enquête éco-construction, l'objectif étant de présenter les résultats pertinents et les grandes tendances qui s'en dégagent.

Cette enquête a permis d'identifier les capacités et surtout les besoins des artisans de bâtiment en matière d'éco-construction.

C'est pourquoi, afin de répondre aux attentes à minima des 489 entreprises ayant répondu, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône, en partenariat avec les organisations professionnelles, lance un programme de sensibilisation technique et réglementaire sur l'éco-construction, incluant des réunions informatives, des visites de sites, des visites d'entreprise mettant sur le marché des éco-matériaux, ...

Pour de amples renseignements, n'hésitez pas à contacter la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône.



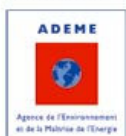
Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône
58, avenue Maréchal Foch - 69453 LYON CEDEX 06
Tél. +33 (0)4 72 43 43 52 - Télécopie : +33 (0)4 72 43 43 30
Site Internet : www.cma-lyon.fr

Une opération réalisée avec le soutien financier de :

Objectif Environnement Rhône-Alpes est un programme :



Et soutenu par :



Rhône-Alpes

Et en partenariat avec :

